



PONTARLIER
MUSÉE MUNICIPAL



www.ville-pontarlier.fr

Les Mérovingiens de la Grande Oye

Dossier pédagogique

SOMMAIRE

I / PRÉAMBULE	4
II / LES MÉROVINGIENS	5
1. QUI SONT LES MEROVINGIENS ?	5
A. CONTEXTE HISTORIQUE	5
B. LA CHRISTIANISATION	7
C. LA TRANSMISSION HEREDITAIRE DU ROYAUME	9
2. UNE SOCIÉTÉ EN RUPTURE AVEC LE DROIT ROMAIN ?	11
A. L'ÈRE MEROVINGIENNE : DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ...	11
B. ... À L'ENTRÉE DANS LA FÉODALITÉ ?	12
C. UN PARTICULARISME FRANC : LA LOI SALIQUE	12
III / CE QUE NOUS APPREND LA NÉCROPOLE DE LA GRANDE OYE	13
1. LIEU DE VIE ET COMMERCE	13
A. L'HABITAT	14
B. LE COMMERCE	15
2. LES MEROVINGIENS AU QUOTIDIEN	17
A. L'ARMEMENT	17
B. L'HYGIÈNE	18
C. LA MODE MEROVINGIENNE	18
IV / GLOSSAIRE	24
V / INFORMATIONS PRATIQUES	27
DÉROULES DES ATELIERS	27
CYCLE 1 À 4 (À PARTIR DU CE 2)	27
LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES	27
COMPÉTENCES TRAVAILLÉES	27
SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES :	27
POUR UNE VISITE ACCOMPAGNÉE PAR LA MÉDIATRICE CULTURELLE	28
A. AVANT LA VISITE, QUELQUES CONSEILS	28
B. PENDANT LA VISITE	29
C. APRÈS LA VISITE	29
VI / HORAIRES ET TARIFS POUR LES GROUPES SCOLAIRES	30

CONTACTS	30
HORAIRES D'OUVERTURE	30
TARIFS	30
 VII / ANNEXES	 31
ANNEXE 1 : BULLES « OUI »	31
ANNEXE 2 : BULLES « NON »	33

I / PRÉAMBULE

Dynastie à l'origine du royaume des Francs, les mérovingiens demeurent mal aimés de l'Histoire nationale. *Rois fainéants, barbares* sont des qualificatifs encore familiers et couramment associés à cette civilisation charnière de l'Antiquité vers le Moyen Âge.

Depuis le XIX^e siècle, l'histoire n'est guère tendre avec la première dynastie royale à l'origine de la création du royaume franc : entre les « reines meurtrières » et « les rois mal culottés », on peine à y trouver une figure « présentable ». Composés à partir des années 1830, les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry ont en effet popularisé le mythe du Mérovingien violent, paresseux ou débauché, bref un barbare inapte à gérer un royaume organisé.

Supplantée par la brillance carolingienne, la culture mérovingienne, sa population et ses modes de vie demeurent mal connues.

Le Musée de Pontarlier se propose donc de faire redécouvrir la complexité de cette civilisation grâce à une collection d'objets issus des fouilles archéologiques de la Grande Oye (Doubs), toute proche de Pontarlier.

II / LES MÉROVINGIENS

1. Qui sont les Mérovingiens ?

Les **Mérovingiens** sont une dynastie de **rois francs**, descendant d'un souverain légendaire du nom de *Mérovée*. En histoire, l'époque mérovingienne succède à l'époque romaine. Elle commence en 476, date de la chute de l'Empire romain d'Occident et se termine en 751 avec la prise de pouvoir par Pépin III le Bref et le début des Carolingiens.

A. Contexte historique

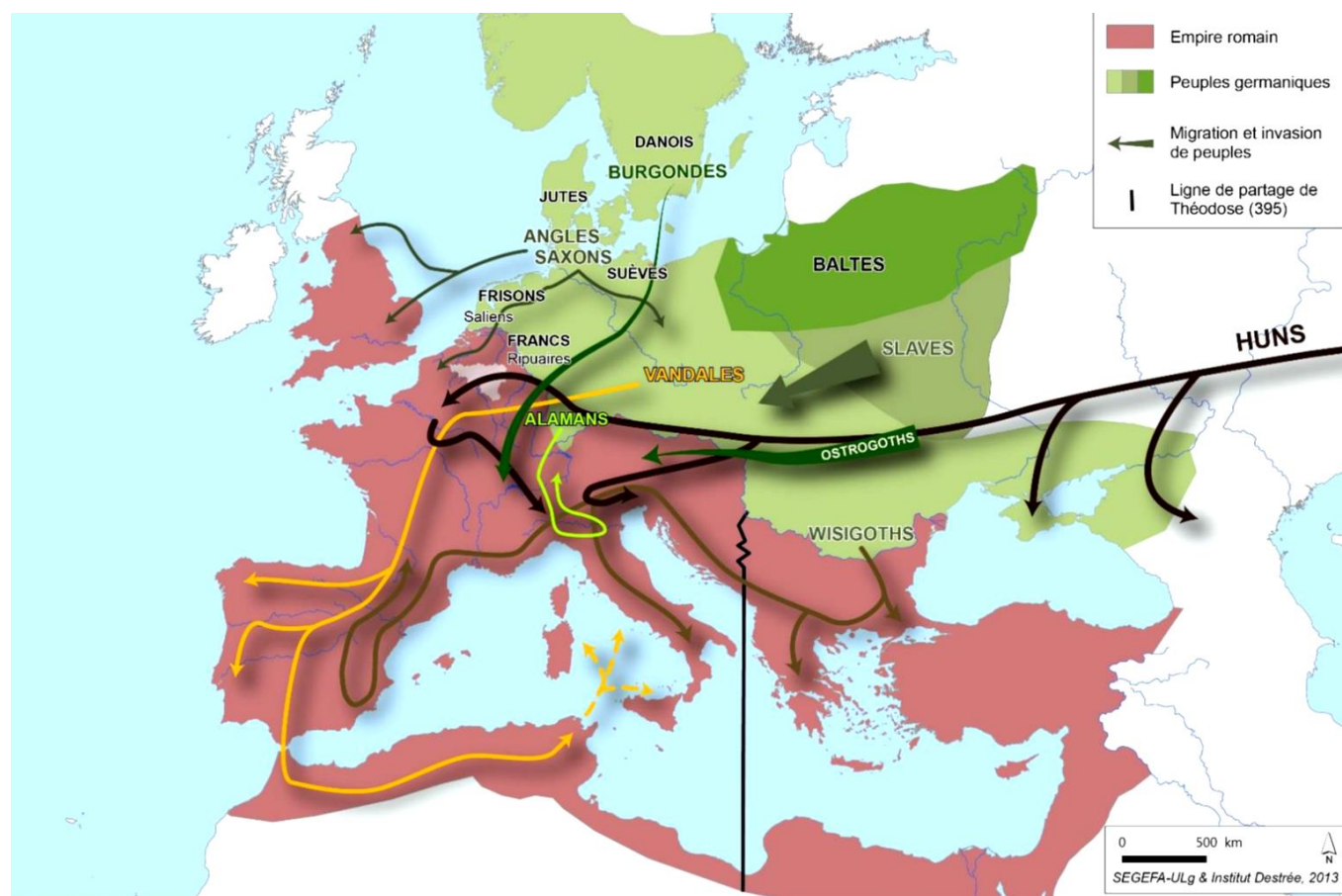
Pendant trois siècles après la conquête de la Gaule par Jules César (52 avant J.-C.), les frontières de la *Gaule Belgique*¹ sont solidement défendues par les garnisons romaines postées sur le Rhin. Dès la deuxième moitié du III^e siècle, des peuples germaniques venus du nord et de l'est de l'Europe (**Francs**, Alamans, Frisons, Saxons...) menacent les frontières de l'Empire et se livrent à des exactions. Les Romains les appellent *barbares* (du grec *bárbaros*, « étranger »). S'ils sont repoussés par Rome au-delà du *limes* (frontière) rhénan, certains de ces barbares s'engagent comme mercenaires dans l'armée romaine et reçoivent des terres en échange.

Au cours du IV^e siècle, les offensives des Germains contre l'Empire se multiplient, notamment à cause de la poussée des peuples slaves (est de l'Europe) et des Huns (Asie). La Gaule Belgique est régulièrement ravagée par les troupes en guerre qui s'adonnent aux pillages. Des tribus entières s'installent dans l'Empire avec le statut de fédérées, c'est à dire liées à Rome par un traité (*foedus* en latin). En échange de leur appui militaire, ces peuples alliés reçoivent des territoires. Ils y conservent leur autonomie tout en reconnaissant l'autorité de Rome.

En 395, l'Empire romain se divise en deux : l'Empire romain d'Orient (capitale Constantinople) et l'Empire romain d'Occident (capitale Rome).

En 406, les Vandales alliés aux Alains, aux Suèves et aux Burgondes traversent la Gaule et passent en Espagne. En 451, les Huns, menés par Attila, envahissent la Gaule. Les Barbares s'imposent alors comme seuls défenseurs de l'Empire face aux invasions. De véritables royaumes se créent dans l'Empire romain. Leurs rois, fédérés à l'Empire romain, exercent leur pouvoir par délégation impériale dans les régions où ils ont reçu l'hospitalité : les Ostrogoths en Italie, les Wisigoths en Aquitaine, **les Burgondes dans la vallée du Rhône, les Francs au nord...**

¹ La Gaule belge (*Gallia Belgica* en latin) était une des quatre provinces (avec la Gaule aquitaine, la Gaule lyonnaise et la Gaule narbonnaise) créées par l'empereur Auguste (63-14 avant J.-C.) à partir des conquêtes effectuées par Jules César en Gaule entre 58 et 51/50 av. J.-C. Plus tard, en 297, sous l'empereur Dioclétien, la Belgique fut divisée en trois provinces : la Belgique première, capitale *Augusta Treverorum* (Trèves), la Belgique seconde, capitale *Durocortorum* (Reims) et la Séquanaise, capitale *Vesontio* (Besançon).

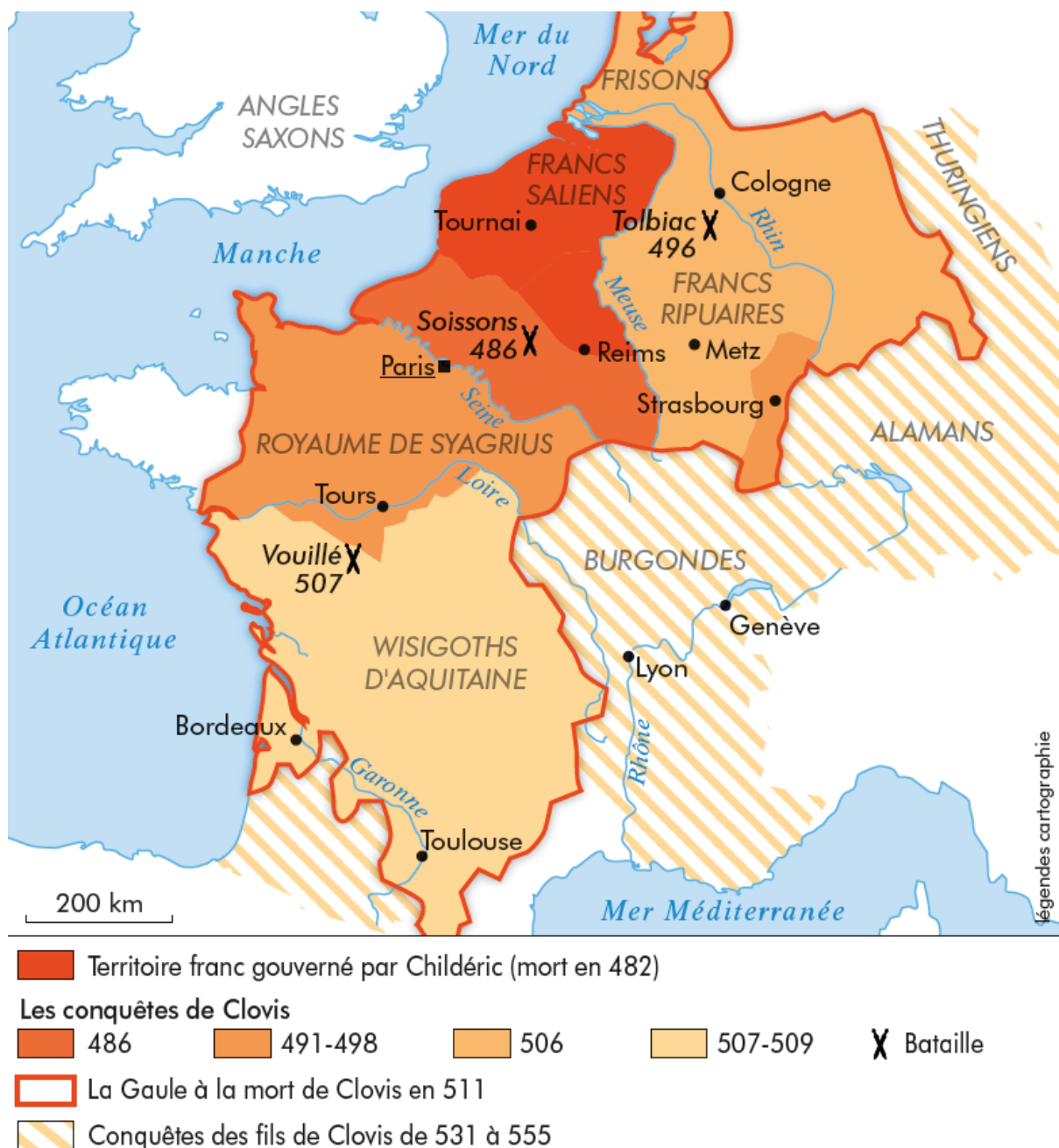


Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

L'empire romain soumis aux invasions germaniques (250-500). ©SPW, Atlas de la Wallonie. SEGEFA-ULg et Institut Destrée, 2013.

Les **Francs Saliens** constituent un peuple germanique installé depuis la fin du III^e siècle dans les régions au-delà du Rhin, à la frontière de l'Empire romain. D'abord ennemis de Rome, ils deviennent ses alliés par un traité au milieu du IV^e siècle. En échange de leur aide pour la défense du Rhin, ils obtiennent le droit de s'installer sur une partie des territoires de la Belgique et des Pays-Bas actuels, regroupés dans une province romaine nommée *Belgique Seconde*. Ils reçoivent des terres et peuvent conserver leurs structures politiques, juridiques, sociales et religieuses. Ils y forment plusieurs petits états, gouvernés par des rois. Mérovée serait le père de l'un d'entre eux, Childéric I^{er}, qui règne sur un petit état situé autour de Tournai tout en administrant au nom de Rome la province de Belgique Seconde.

En 481-482, son fils Clovis lui succède et profite de l'affaiblissement de l'Empire romain, suite à la destitution du dernier empereur d'Occident (476), pour étendre son royaume sur un territoire qui comprend une grande partie de la France actuelle, les Pays-Bas, la Belgique et une partie de l'Allemagne.



La Gaule avant et après Clovis, carte publiée dans L'Histoire n°349 (janvier 2010) © L'Histoire / Légendes Cartographie

À une date discutée (entre 496 et 507), Clovis se convertit au christianisme ainsi que 3000 de ses guerriers, et est baptisé à Reims par l'évêque Rémi. Son baptême marque réellement le début de la christianisation de la population.

B. La christianisation

Les rois mérovingiens se sont appuyés sur la religion pour asseoir leur dynastie en optant pour le christianisme, reconnue en tant que religion d'État par Rome en 380². Le choix de la religion chrétienne est plus politique que spirituel. Il permet aux dirigeants mérovingiens d'obtenir non

² En 380, l'empereur romain Théodose proclame le christianisme religion d'Etat. En 392, le paganisme est officiellement interdit, d'abord à Rome, puis dans tout l'Empire.

seulement le soutien de l'Église mais aussi de se rapprocher de certaines populations devenues chrétiennes.

Le rôle des évêques : l'encadrement des populations passe par des structures politiques et religieuses. Dans la Gaule romaine, le christianisme était surtout implanté dans les villes et dans l'aristocratie urbaine. L'Église avait établi des diocèses (territoires dirigés par un évêque) dans les limites de la cité ou **civitas** (territoire administratif romain) dès le IV^e siècle. Suite au délitement de l'Empire romain, les évêques prennent une place de plus en plus importante dans l'administration politique des cités. Les rois Mérovingiens vont s'appuyer sur eux tout en les soumettant à leur autorité. Dès le VI^e siècle, c'est le roi qui les désigne parmi les membres de l'aristocratie. Personnages religieux, les évêques sont aussi des hommes publics servant leur roi. Ils assument des fonctions laïques au sein de leur diocèse et deviennent de puissants seigneurs temporels. Certains évêques sont très populaires au point d'obtenir la réputation de saint. Un des plus célèbres exemples est celui de saint Éloi.

Dès le VI^{ème} siècle, les évêques deviennent les partenaires politiques des rois Francs. La fonction épiscopale devient un prolongement du pouvoir royal. Aussi le roi choisit les évêques parmi son entourage. En contrepartie, l'évêque dispose de l'immunité : ses possessions sont placées hors du pouvoir comtal. Cette immunité fait de l'évêque le chef de l'aristocratie locale.

Il faudra cependant attendre les réformes carolingiennes pour structurer les diocèses en paroisses. Cette notion renvoie à une petite entité ecclésiastique dans laquelle évolue une communauté de fidèles disposant d'une **église** sur son territoire. Cette église dite « paroissiale » détient des droits religieux fondamentaux dans la vie de tout individu.

La christianisation du peuple se fait ainsi, par étapes. De nouvelles pratiques funéraires se mettent progressivement en place :

- Les défunts sont enterrés dans les églises,
- Les défunts sont commémorés par des messes et des prières.

Le mariage devient réglementé :

- L'engagement des fiancés doit être public,
- Le consentement doit être libre. La bénédiction religieuse n'est pas obligatoire.

L'Église interdit :

- Le remariage des veuves,
- Le mariage entre parents jusqu'au 6^e degré. Progressivement : l'Église invite le couple à se voir comme une communauté morale, inspirée du mariage du Christ et de son Église.

Cependant les pratiques chrétiennes restent encore marquées par les superstitions et la magie.

Lutte contre le paganisme : la Gaule est officiellement chrétienne lorsque les Francs s'y installent, mais en réalité, la majeure partie de la population est encore largement païenne, tout comme les Francs eux-mêmes. Il faudra près de quatre siècles pour que l'Église imprime profondément la vie publique, y compris dans nos régions. Des objectifs et des ambitions politiques viennent se greffer sur la christianisation et la conversion des populations locales. À partir du VII^{ème} siècle, le fameux « siècle des saints », le christianisme s'impose, avec la **fondation**

d'abbayes, l'implantation de nouvelles églises, l'accélération de la prédication et le développement du culte des saints. Les pratiques magiques sont dénoncées, les lieux de culte et les icônes païennes sont détruits. Les rites funéraires se modifient : les nécropoles isolées sont abandonnées au profit des cimetières entourant les églises, tandis que les défunts sont enterrés sans mobilier ni offrandes.

Les sépultures ne livrent pas de témoignages clairs se rapportant aux **croyances des Mérovingiens**. Païens et chrétiens sont enterrés de la même façon et les objets qui les accompagnent portent rarement des signes religieux fiables. On a trouvé, par exemple, quelques pendentifs ou bijoux en forme de croix, mais ils sont rares. Certains animaux représentés, comme les chevaux, les rapaces ou les monstres serpentiformes, sont issus de la mythologie eurasiennne, mais ils sont peut-être juste devenus décoratifs et ne signifient rien sur les croyances de la personne enterrée. En revanche, beaucoup de témoignages de superstitions et de magie sont enterrés avec les défunts, des petits objets choisis en raison de leur beauté, de leur forme ou de leur ancienneté, comme les pièces de monnaies gauloises ou romaines, et qui devaient servir de talismans ou de porte-bonheurs.



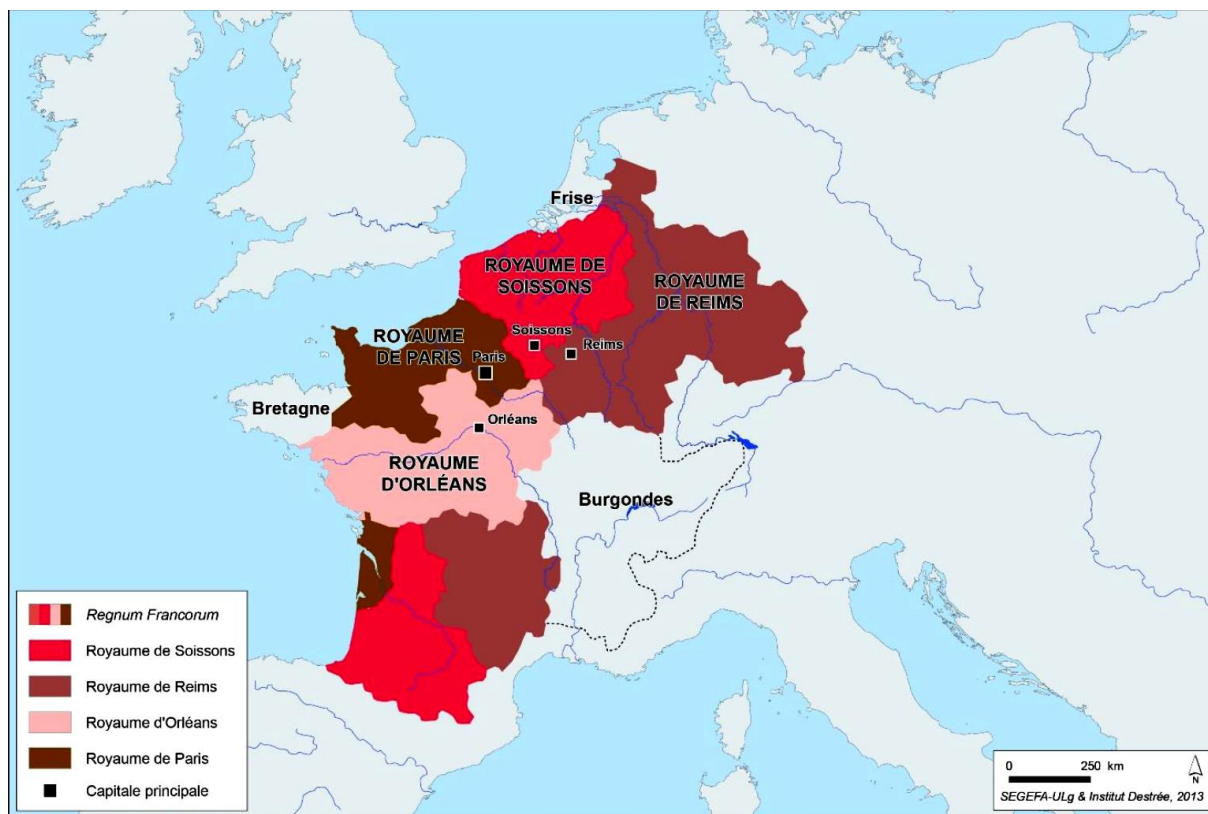
(3) Une jeune femme et une fillette ont été inhumée avec une monnaie romaine dans la bouche, en guise d'obole à Charon, le passeur des enfers. Obolés à Charon, nécropole de la Grande Oye tombe S. 288 A et S 288 B, monnaies romaines du Bas-Empire (2).

(2) L'inhumation d'une femme, plus d'un siècle après l'abandon de la nécropole, confirme la survivance de la coutume de l'obole. Obolés à Charon, nécropole de la Grande-Oye, tombe S.381, monnaies en argent de Charles le Chauve, IXe siècle (3).

C. La transmission héréditaire du royaume

Les Francs envisagent le pouvoir et la transmission de celui-ci d'une façon très différente des Romains. L'Empereur de Rome exerçait son pouvoir en tant que haut magistrat à qui était confiée la gouvernance de l'Empire. **Dans le *Regnum Francorum* (royaume des Francs) de Clovis, le chef de l'État est un roi qui exerce son pouvoir non pas sur un territoire mais sur une population.** Ainsi, il est roi des Francs et non roi de la zone dans laquelle la population s'est établie.

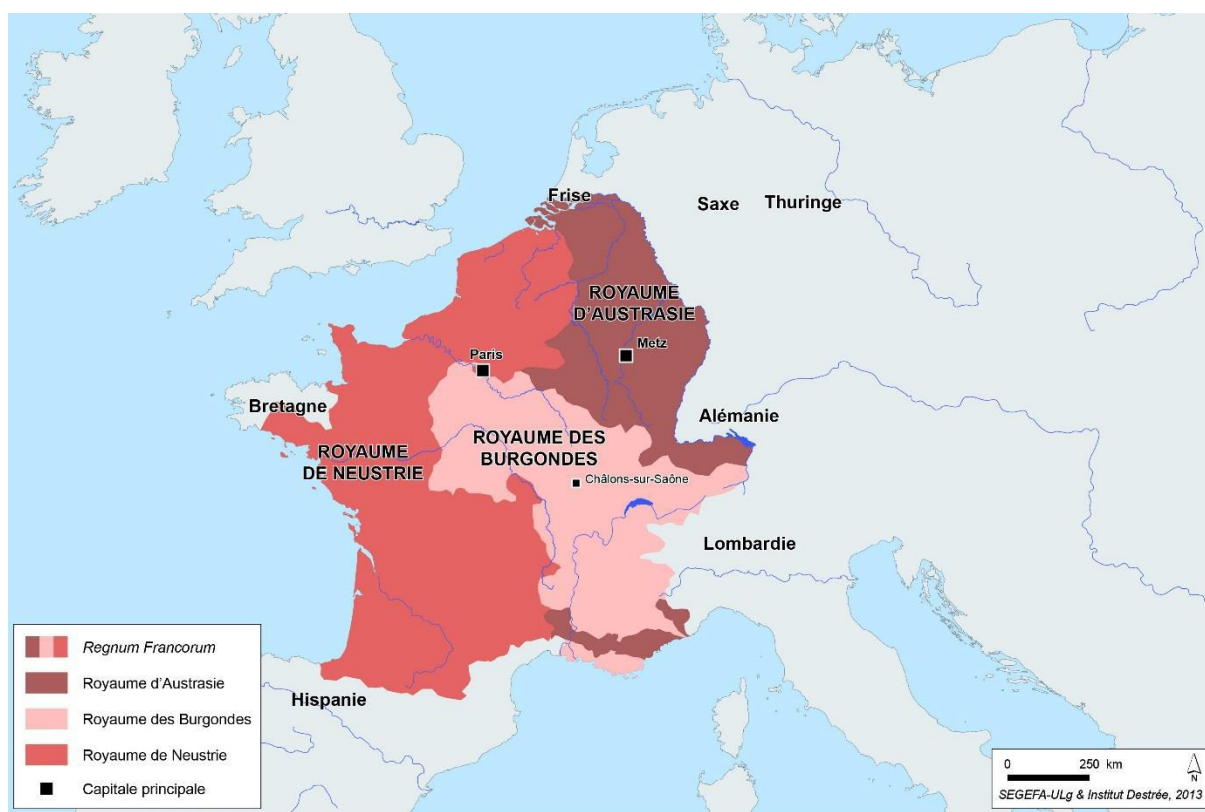
Par ailleurs, **la royauté mérovingienne est une fonction héréditaire.** Ce mécanisme permettra d'asseoir l'emprise de la dynastie mérovingienne sur la Gaule, puis celle des Carolingiens en Europe occidentale.



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

Partage du royaume des Francs à la mort de Clovis. ©SPW, Atlas de la Wallonie. SEGEFA-ULg et Institut Destrée, 2013

Cependant, si le vaste territoire mérovingien présente, tout au long de ses trois siècles d'histoire, des frontières extérieures assez stables, les frontières internes feront l'objet de nombreux réajustements au fil des héritages, des guerres et des crises. En effet, à la mort de Clovis, son royaume sera partagé entre ses quatre fils et évoluera au gré des héritages successifs. **Ce système de transmission devait maintenir l'idée d'un royaume unifié, dirigé conjointement par plusieurs héritiers. Mais en réalité, ce mode successoral fractionnera les territoires, provoquera des guerres fratricides et fragilisera le pouvoir des rois mérovingiens.** Ces instabilités politiques renforceront le désir d'autonomie de l'aristocratie régionale, annonçant entre la deuxième moitié du VI^e siècle et au VII^e siècle, l'émergence de trois royaumes tantôt en lutte, tantôt réunifiés en tant que Regnum Francorum (royaume des Francs) : la Bourgondie, territoire dans lequel s'écrit l'histoire de la Grande Oye et conquise par les fils de Clovis en 534, l'Austrasie, ainsi que la Neustrie.



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

Partage du royaume des Francs à la mort de Chilpéric (584). ©SPW, Atlas de la Wallonie. SEGEFA-ULg et Institut Destrée, 2013.

2. Une société en rupture avec le droit romain ?

A. L'ère mérovingienne : De la fin de l'Antiquité...

Trop souvent, la période mérovingienne est vue comme une époque sombre et décadente consécutive à l'Antiquité romaine. Toutefois, dès le IV^e siècle, sur le *limes* (régions frontalières de l'Empire romain), des accords lient Rome à des chefs barbares leur permettant de garder leurs institutions politiques et sociales contre un appui militaire en faveur des Romains. La chute de l'Empire romain en 476 renforce l'autonomie de ces peuples et les pousse à maintenir les structures existantes pour garantir l'ordre et leur autorité. C'est l'avènement des rois mérovingiens.

Dans ce contexte, les emprunts aux traditions romaines sont nombreux. Ils concernent l'administration des territoires comme le maintien de la langue latine populaire, promue langue officielle dans les royaumes francs en vue d'en faciliter la gestion administrative. La monnaie romaine continue à avoir cours sur tout le territoire franc. Par ailleurs, la vie domestique montre des traces d'une continuité dans les formes et l'usage des objets tels la vaisselle ou les accessoires de parures. La Loi salique (*Lex salica*) qui régit la vie des Francs, emprunte également aux Romains leur vision de la justice, qui doit être réglée dans la sphère publique et non privée. Une particularité que les burgondes ont en commun avec les francs.

B. ... à l'entrée dans la féodalité ?

Héritiers des structures administratives romaines, chaque royaume franc s'organise en *civitates*. Ces unités politiques et administratives autonomes placées sous la responsabilité d'un évêque doivent rendre des comptes aux souverains. **Elles sont à leur tour subdivisées en *pagi*, administrés par des comtes, représentants locaux du suzerain pour lever les impôts, faire respecter la justice en présidant le tribunal, mais aussi diriger l'armée.** Contrairement aux Romains, les Mérovingiens ne font pas de distinction entre les carrières militaires et civiles. **Les *civitates* et les *pagi* constituent les embryons des futurs *diocèses* et *comtés féodaux*.** Peu à peu, ces titres deviennent héréditaires tandis que l'Occident entre dans la *féodalité*.

Chaque royaume franc dispose d'un ou plusieurs palais où se concentre la cour à savoir l'entourage du roi, ses proches conseillers, les fonctionnaires *auliques* (de la cour du roi) mais également l'ensemble de l'administration. À la tête d'un palais se trouve un maire du palais dont la fonction prestigieuse est l'équivalent d'un premier ministre, proche conseiller du roi. Le pouvoir des maires du palais se renforce après la mort de Dagobert I^{er} au point de se substituer au pouvoir des rois.

Pour traiter les affaires d'ordre juridique, les autorités mérovingiennes se réfèrent à la ***Lex salica***.

C. Un particularisme franc : la loi salique

La *Lex salica* (loi salique) est le code pénal et civil régissant la vie de l'ensemble des Francs saliens.

D'abord mémorisée et transmise oralement entre le IV^e et le VI^e siècle, elle fut mise par écrit en latin à la fin du règne de Clovis I^{er} (vers 508-511 ?), et souvent remaniée par la suite. Compilation d'une suite d'articles qui se succèdent sans suite logique, elle rassemble des règles de procédures diverses visant à protéger les biens mobiliers et immobiliers, à résoudre le problème de la *faide* (système de vengeance germanique intrafamilial pratiqué à l'époque), et à déterminer les questions d'héritage.

En luttant contre la faide, la loi salique faisait valoir une vision romaine de la justice, qui devenait publique et non privée. Elle prévoyait le versement d'une somme d'argent destinée à apporter une réparation à la partie lésée et fixait précisément pour chaque dommage causé (meurtre, mutilation, vol, attouchements, inceste) l'amende à payer. **En cas de meurtre, une partie de l'amende était versée à la famille.**

D'autre part, elle autorisait les femmes à hériter et prévoyait que la transmission des biens se fasse par les *agnats* (parents par le père) et les *cognats* (parents par la mère). Les femmes pouvaient aussi accéder au pouvoir en tant que veuve ou régente d'un fils en bas âge. La loi salique évoluera par la suite et, à l'époque carolingienne, les femmes seront écartées de la succession. Une nouvelle version de la *Lex salica*, rédigée après le coup d'état de Pépin le Bref (vers 763-764), sera remaniée et unifiée sous la dynastie carolingienne pour aboutir à ce « *qu'aucune partie de l'héritage ne revienne à une femme, mais que tout l'héritage de la terre passe au sexe masculin* ».

La Loi salique faisait une distinction entre les personnes suivant leur origine ethnique : la vie d'un Franc valait beaucoup plus cher que la vie d'un Gallo-Romain.

III / CE QUE NOUS APPREND LA NÉCROPOLE DE LA GRANDE OYE

La nécropole de la Grande Oye se situe sur le territoire du village de Doubs, dans les environs immédiats de Pontarlier.

Le Haut-Doubs pontissalien se distingue par son altitude supérieur à 800 mètres et sa position au sein d'une zone de plis géologiques de la haute chaîne du Jura. Plus remarquable, le paysage est traversé par une cluse qui recoupe transversalement la chaîne jurassienne. Cette « **Cluse de Pontarlier** » est la plus importante du Jura.

Les premières tombes de la nécropole de la Grande Oye ont été découvertes le 19 août 1987, au cours des travaux de fondations du premier pavillon d'un lotissement avoisinant le cimetière actuel situé entre la route nationale reliant Pontarlier à Besançon et la rivière « le Doubs ». Ces travaux ont malheureusement occasionné la destruction d'une centaine de sépultures avant que le Service Régional de l'Archéologie ne puisse intervenir. Une première campagne de sauvetage d'urgence et de diagnostic a cependant pu être mise en place deux mois après la découverte du site. Une cinquantaine de tombes ont ainsi, pu être étudiées et un riche mobilier funéraire du VI^e au IX^e siècle a été mis au jour.

Une grande partie de la nécropole a été mise en évidence avec la fouille de 576 sépultures. Elle occupe une surface d'environ deux mille mètres carrés d'est en ouest et contient un ensemble de 572 squelettes dont 104 non-adultes.

Les fouilles archéologiques du site nous renseignent sur la vie quotidienne des Mérovingiens. Cependant, l'approche archéologique est limitée aux seuls matériaux qui ont pu traverser le temps, comme la céramique ou le métal. Les matériaux périssables tels que le bois, les tissus ou les cuirs ont très rarement été conservés.

Les objets exposés au Musée de Pontarlier illustrent l'inventivité et le talent de leurs artisans et montrent une grande variété de matériaux et de techniques. Tout comme les Gaulois et les Romains l'avaient fait, les Mérovingiens et les Gallo-Romains vont échanger leurs savoir-faire, leurs traditions, leurs techniques.

1. Lieu de vie et commerce

D'après les découvertes archéologiques faites dans les sépultures, la société mérovingienne est guerrière et fortement hiérarchisée. Elle se divise en trois classes principales : les aristocrates ou nobles, les hommes libres (artisans, propriétaires terriens et paysans) et les esclaves (de naissance ou prisonniers de guerre). L'autorité est exercée par l'aristocratie née de la fusion entre la vieille noblesse sénatoriale gallo-romaine et les élites guerrières franques. Ces familles sont constituées de riches propriétaires fonciers qui s'appuient sur l'exploitation de leurs terres pour implanter de nouveaux domaines et accroître leur influence.

A. L'habitat

La culture mérovingienne est essentiellement connue par ses cimetières. La pratique de l'inhumation des défunts, accompagnés jusqu'à la tombe de leurs ornements, armes et offrandes alimentaires donne beaucoup de renseignements sur le mode de vie, l'évolution des techniques (orfèvrerie, céramique, textile, etc.) et les réseaux d'échanges. Mais malgré les nombreuses découvertes réalisées, pratiquement aucune ne permet de se faire une idée du milieu de vie des Mérovingiens.

Entre le V^e et le VI^e siècles, de nombreuses villes mérovingiennes se développent dans les anciennes *civitas* romaines qui deviennent le siège des nouveaux *diocèses* chrétiens. D'autres agglomérations se maintiennent sur d'anciennes villes gallo-romaines qui se situent sur d'importantes voies d'échanges.

L'habitat rural est encore moins bien connu, car peu de sites ont été découverts et fouillés. L'époque mérovingienne voit se développer des villages préférentiellement en fond de vallée, à proximité d'un cours d'eau. Dès le VII^e siècle, la christianisation soutenue des campagnes entraînera la construction des premières églises, chapelles ou abbayes. Chaque communauté dispose rapidement de son édifice de culte et celui-ci devient le centre d'activité des établissements villageois. **C'est donc au cœur de nos villages actuels que l'on peut espérer retrouver les traces de nos ancêtres mérovingiens.**

Dans le nord de la France, des interventions archéologiques menées au cœur des villages ont permis de mettre au jour des témoignages d'occupation remontant à l'époque mérovingienne. D'après ces découvertes, l'habitat rural mérovingien semblait être constitué de fermes et hameaux dispersés. **Les fermes se composaient d'une ou plusieurs grandes maisons rectangulaires associées à de petits bâtiments annexes (ateliers, greniers, granges, étables, poulaillers...), des silos, des puits et des fours.** Les constructions sont en matériaux périssables (bois, torchis et chaume). C'est ce que l'on retrouve également dans le Jura, notamment avec l'établissement rural de Pratz le Curtillet datant du VII^e siècle.



Restitution du bâtiment résidentiel daté du VII^e siècle mis au jour à Pratz le Curtillet (Jura), en 2000

Deux bâtiments en pierre rectangulaires y ont été retrouvés : une habitation et une forge. Un puits creusé dans la roche occupe l'une des pièces. Un foyer et un aménagement construit marquent l'emplacement de la cuisine. Deux grands espaces semblent dévolus au bétail et au stockage. Une annexe accolée au bâtiment semble être réservée aux activités artisanales.

B. Le commerce

Contrairement aux idées reçues, la période mérovingienne est une époque propice aux échanges commerciaux à grande échelle et aux mouvements des populations. Les récentes études sur ce sujet ont démontré, principalement au VI^e siècle, une ouverture au monde marquée par la rémanence de tractations commerciales intenses sur un maillage - dense - de routes menant jusqu'au continent asiatique. Qu'il s'agisse de relations diplomatiques, de campagnes militaires, de convois funèbres, de pèlerinage ou de transactions commerciales, les voyageurs se déplacent fréquemment, recourant aux anciennes voies romaines, ainsi qu'aux infrastructures et équipements routiers qui les accompagnent. Tant les voies terrestres que fluviales et maritimes sont maintenues pour faciliter l'import-export des matières premières (fils de soie, taffetas, épices fruits exotique, parfums), souvent précieuses comme l'ambre (mer baltique) ou le grenat extraits en Inde et au Ceylan (actuel Sri Lanka). Des produits finis fabriqués dans des contrées lointaines par des artisans dont le savoir-faire reste inégalé font également l'objet d'importation : perles étirées du Proche-Orient, verre égyptien, broderies en soie chinoises, bijoux en or d'origine byzantine.... Vers 590 et tout au long du VII^e siècle, les pratiques commerciales à l'échelle mondiale sont freinées par la propagation de la peste et le retour de la piraterie sévissant sur les voies maritimes. Les échanges commerciaux pour les moyennes et longues distances migrent alors vers les régions nordiques. De nouveaux ports comme Dorestad (delta du Rhin, aux Pays-Bas) ou Quentovic (embouchure de la Canche, dans le Pas-de-Calais) voient le jour. Les contacts se renforcent entre le continent européen et les pays scandinaves ou les îles britanniques dont l'élite suit ardemment la mode en vigueur outre-Manche.

Dans le Jura, le sel est depuis l'Antiquité une denrée d'exportation particulièrement lucrative. Richesse de premier plan, l'or blanc participe à l'organisation du territoire et fait partie des enjeux économiques et stratégiques de la région. **Les salines de la côte jurassienne sont des zones de fort peuplement, traversées par les grands itinéraires antiques, ce qui favorise le commerce à longue distance.** Le sel a ainsi, une importance primordiale dans le quotidien des populations mérovingiennes de la région : alimentation ou conservation alimentaire, salaison ou tannerie. Tantôt bénéfique tantôt maléfique, sa participation à la liturgie chrétienne et dans les croyances populaires montre qu'il a également un rôle bien supérieur à celui de simple condiment.



Les routes commerciales de la fin de l'Antiquité jusqu'au VI^e siècle. © UASD / J. Prim d'après Y. Gretener, P. Périn, S. Lebecq

2. Les Mérovingiens au quotidien

En Gaule romaine, l'inhumation se généralise au IV^e siècle. Les *nécropoles* se situent en bordure des villes, le long des voies d'accès. Les tombes sont disposées en rangées parallèles. Au V^e siècle, l'orientation des fosses se fixe à un sens est-ouest : les pieds placés à l'est, les visages tournés vers le soleil levant. Une orientation que l'on retrouve à la nécropole de la Grande Oye. La christianisation croissante de la Gaule entraîne une diminution voire une disparition du mobilier funéraire. Avec l'arrivée des Francs à la fin du V^e siècle, de nouveaux rites funéraires font leur apparition : les défunts sont enterrés dans leurs plus beaux costumes, les hommes avec leurs armes et les femmes avec leurs parures. On remarque que la Grande Oye conserve une trace tardive de la tradition funéraire des nécropoles, puisque celle-ci tendent à disparaître au VII^e siècle.

A. L'armement

Il convient de relativiser l'image stéréotypée d'une société mérovingienne belliqueuse, les armes ayant avant tout une portée symbolique et sociale. Différentes typologies d'armes forgées à partir de fer, permettent de distinguer le statut social de son propriétaire. L'élite dispose d'*angons* (sorte de javelots), de lances, de casques, d'épées longues avec leur fourreau décoré de rivets associées à un bouclier de forme ronde en bois et en fer (l'*umbo* qui protège le poing et, la manipule - poignée). Parmi les armes plus communes, on retrouve les pointes de flèche, les arcs, les haches (ou *francisques*) dont les formes évoluent au fil des siècles et le *scramasaxe*, grand couteau à un seul tranchant, qui était porté à la ceinture dans un fourreau en cuir décoré. Il semble avoir eu une fonction utilitaire similaire à une machette ou un couteau.



Petit scramasaxe, alliage ferreux, L. 19,9 cm, l. 2,54 cm, E. 0,4 cm, n.d., Collection du Musée de Pontarlier.

B. L'hygiène

L'hygiène semble avoir été aussi au cœur des préoccupations quotidiennes des Mérovingiens. Pincettes à épiler, cuillères à fard, forces (sorte de ciseaux) ou encore peignes font partie de ces objets régulièrement mis à jour lors des campagnes de fouilles. Les peignes sont façonnés à partir de bois de cervidés ou d'os et décorés avec soin. Ils se composent bien souvent de deux rangées, celle aux dents plus espacées en constitue le démêloir. Des ateliers de production de peigne sont notamment attestés en vallée mosane (Namur, Maastricht).



Peigne en corne, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 425, collection du Musée de Pontarlier



Pince à épiler, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 425, collection du Musée de Pontarlier

C. La mode mérovingienne

Le vêtement

Les sources relatives au vêtement mérovingien sont faibles : les représentations ou descriptions dans les manuscrits sont rares et la dégradation des tissus et cuirs fait qu'on ne les découvre qu'exceptionnellement lors des fouilles. Néanmoins, les quelques cas connus permettent d'envisager une distinction de genre, d'âge et de statut social dans le vêtement, le choix des textiles (par exemple de la soie pour les élites) et les accessoires qui l'accompagnent. Le costume suit la mode de l'antiquité romaine tardive en perpétuant l'usage d'une sorte de tige attachée aux épaules et en l'adaptant aux cultures germaniques. Pour les femmes, il se compose d'une tunique de lin surmontée d'un manteau en laine ou en lin attaché au haut du corps. Celui-ci est souvent de couleurs vives, obtenues grâce à des teintures issues de plantes aux propriétés colorantes : le pastel (bleu), le réséda (jaune) et la garance (rouge). Les bords des manches et cols comportent parfois des broderies ou encore des rehauts de perles. Le vêtement descend jusqu'aux genoux. Les jambes sont couvertes de bas de laine maintenus par des jarretières. Les hommes portent une tunique et des braies maintenues par des lacets de cuir.

La parure

La mode mérovingienne ne peut s'envisager sans ses accessoires. Les deux principaux sont les **fibules** et les **plaques boucles**. Hommes et femmes portent une **ceinture de cuir fermée par une plaque boucle en métal**. À cette ceinture, une châtelaine (fermoir muni de chaînes) était souvent ajoutée et, à celle-ci, pendaient des objets utilitaires (couteau, peigne, clés...) et protecteurs (perle d'ambre, pendentif...).

L'ensemble de ces éléments de parure évolue au fil du temps, au gré des modes en vigueur.

L'alliage cuivreux (bronze et laiton) prédomine suivi de l'argent et plus rarement de l'or. Le travail des métaux connaît un grand épanouissement sous l'ère mérovingienne laissant les artisans exprimer pleinement leur créativité et leur dextérité. Grâce aux techniques comme la *damasquinure* ou le *cloisonné* (pour les pièces d'orfèvrerie), de véritables chefs-d'œuvre sont façonnés et émerveillent encore aujourd'hui tout un chacun.

Tout au long du VI^e siècle, le costume antique évolue pour répondre aux goûts germaniques. Ainsi, les femmes portent deux paires de fibules en guise de fermeture de leur manteau : une paire au niveau de la poitrine (de forme discoïde, polylobée, zoomorphe, ou en "s") ; une seconde entre le bassin et le haut des genoux (forme ansée). Vers 600, la mode byzantine et méditerranéenne influence le port d'une fibule discoïde unique et imposante, fermant le haut du vêtement au niveau du cou. La technique du *cloisonné* est d'origine orientale et consiste à sertir des pierres (grenats) ou des verroteries dans un réseau de cloisons soudées sur une plaque de même métal. Elle est ensuite remplacée par un décor de pierres isolées *montées en bâtes* (boîtiers métalliques individuels de formes variées). Cette technique décorative laisse davantage d'espace en surface à d'autres formes décoratives (*repoussé, estampage, filigrané*). On constate une évolution dans les formes et l'emplacement des fibules suggérant une évolution du costume. On remarque ainsi qu'au VII^e siècle, les femmes portaient plus souvent deux petites fibules ansées symétriques et des agrafes à double crochets, souvent reliés par une chaînette.



Paire de fibules ansées symétriques, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 142, dernier tiers du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier.



Fibule polylobée, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 142, tombe de fillette de 3 ou 4 ans, deuxième moitié du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier.



Fibule discoïde, plaque en bronze, feuille d'or filigranée, nacres et verroteries, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 250, dernier deuxième moitié du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier



Fibule discoïde, plaque en bronze, feuille en alliage d'or et d'argent filigranée, nacres et verroteries, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 250, dernier deuxième moitié du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier

Hommes et femmes portent une ceinture sur les hanches, serrée par une plaque-boucle à décor simple et un *ardillon* droit

La vaste évolution de ces plaques-boucles constitue pour les archéologues un précieux marqueurs temporelles en raison de l'évolution des styles et des techniques.



Plaque boucle d'homme, plaque de bronze, feuille d'argent damasquinée d'un ruban d'or gravés, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 289 A, entre 640 et 670/80, collection du Musée de Pontarlier.

Les plaques-boucles constituent un véritable ornement grâce à la plaque décorative, articulée ou non, qui est attachée à la boucle. L'ensemble est fixé au cuir de la ceinture par des rivets. Inconnues lors des grandes invasions germaniques, elles apparaissent au V^e siècle sous la forme de petites plaques-boucles cloisonnées ou en fer *damasquiné*. Au cours du VI^e et VII^e siècles, elles sont remplacées par des parures en bronze dont la taille augmente progressivement jusqu'au VIII^e siècle ; siècle où elles disparaissent des dépôts funéraires. Les plaques-boucles les plus tardives ont été complétées par des contre-plaques et des plaques dorsales. Les plaques-boucles, portées par les hommes et les femmes, ont des formes, des modes de fixation, d'articulation et d'utilisation qui font de ces parures un des ornements les plus riches et les plus variés des œuvres mérovingiennes. Les études faites sur les plaques-boucles permettent de retracer une typologie fiable de cet élément de ceinture que l'on rencontre dans tout l'espace mérovingien et avec pour certaines régions, des spécificités.



Plaque boucle d'homme, garniture multipartite, plaque de bronze à décor animalier incrusté de grenat sertie dans un boîtier en fer à tranche damasquinée d'argent, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 293, dernier deuxième moitié du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier



Plaque boucle de femme, alliage ferreux, damasquinure filiforme dorée et clou en or repoussé, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 34, entre 640 et 670/80, collection du Musée de Pontarlier

Les colliers et bracelets de perles sont les éléments les plus portés par les femmes mérovingiennes. Les perles constituent donc la production la plus emblématique de la civilisation mérovingienne. L'artisanat de perles est initialement peu développé en Occident qui s'approvisionne au Proche-Orient (Egypte, côte syro-palestinienne), Moyen-Orient (Mésopotamie) et en Asie du Sud-Est (Inde et ou Sri Lanka). Parmi les matières premières des perles se retrouvent le verre, l'ambre, le quartz, la sépiolite (écume de mer), la lignite, la terre cuite, l'os, le métal (alliage cuivreux, fer, or) et des éléments de réemploi. Entre 530 et 630, l'Occident s'affranchit de l'approvisionnement oriental pour devenir un centre de production autonome. Les perles en verre, les plus communes, sont réalisées à partir de deux procédés de fabrication qui se succèdent. Usant d'abord du procédé de verre étiré (tubes de verre segmentés), les artisans perliers adoptent la technique du verre enroulé à partir de la deuxième moitié du VI^e siècle. Ce dernier permet un répertoire plus large de motifs décoratifs et une grande variété de formes et de couleurs qualifiant ainsi cette période de véritable "âge d'or" pour la perle polychrome. Les perles enroulées prédominent encore au VII^e siècle bien que moins décorées. Des modèles de colliers plus monochromes voient le jour.



Diadème composé d'onze appliques lancéolées en feuille d'or à décor géométrique repoussé, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 401, deuxième moitié du XVII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier



Pendentifs circulaires, croix, et lunules, base en tôle de bronze, surmonté d'une feuille d'or filigranée, ornée de verroterie, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 281, fin du XVII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier



Collier en perles de pâte de verre, nécropole de la Grande Oye, tombe S. 128, deuxième moitié du VII^e siècle, collection du Musée de Pontarlier

IV / GLOSSAIRE

Ansé : qui a la forme d'une anse. Ex : Fibule ansée

Angons : lance ou javelot franc dont le fer a la forme d'un harpon. Il était utilisé comme arme de guerre ou de chasse

Ardillon : pointe métallique d'une boucle de ceinture.

Arianisme : forme de christianisme développé par Arianus pour convertir les peuples barbares.

Aristocratie : du grec *aristoi*, les meilleurs et de *kratein*, gouverner. Ce mot possède deux significations : **1.** régime politique dans lequel le pouvoir de gouverner appartient à un groupe restreint d'individus, le plus souvent une noblesse dont les droits sont héréditaires, une caste dont les privilèges sont exclusifs. **2.** catégorie de la société à laquelle ces personnes privilégiées appartiennent.

Barbares : ce terme désigne, durant l'Antiquité, toute personne qui n'était pas grecque ni romaine. Les Francs étant originaires des régions situées à l'Est du Rhin, limite de l'Empire romain d'Occident, ils ont été identifiés comme *barbares* (étrangers) par les Romains. Par la suite, le terme sera utilisé dans le même sens par le monde chrétien. Dans l'esprit des humanistes italiens qui redécouvrent le monde antique à la Renaissance, le terme "barbare" prend une connotation négative (personne cruelle, violente, non éduquée...) qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Cabochon : en joaillerie, un cabochon est une pierre polie, et non pas taillée en facettes. Les cabochons ont habituellement une face inférieure plane et une face supérieure bombée

Cité / civitas (civitates au pluriel) : la *civitas* est une circonscription administrative romaine et comprend un territoire plus ou moins étendu ayant pour chef-lieu une ville du même nom. À l'instar des structures gauloises qui ont survécu à la conquête romaine, les *civitates* romaines et gallo-romaines se sont muées, après les invasions germaniques, en diocèses administratifs puis ecclésiastiques qui forment les cadres du pays. À la fin de l'époque romaine et au début du Moyen Âge, la *civitas* signifie le siège de l'évêché, là où réside l'évêque. Son nom finit par désigner le diocèse et la ville où se trouve le siège épiscopal.

Cloisonné : en orfèvrerie, la technique du cloisonné est d'origine orientale et présente un réseau de cloisons métalliques soudées sur une platine et serties de pierres (grenats) ou de verroteries. Elle est ensuite remplacée par un décor de pierres isolées montées en bâtes (boîtiers métalliques individuels de formes variées)

Comtés féodaux : Un comté désigne un domaine féodal au Moyen Âge. La féodalité est un système politique, ayant notamment existé en Europe entre le X^e siècle et le XII^e siècle, dans lequel l'autorité centrale s'associe avec les seigneurs locaux et ceux-ci avec leur population, selon un système complet d'obligations et de services.

Damasquinure : technique d'origine orientale qui consiste à incruster ou plaquer du métal sur un support de métal différent. Jusqu'au VIII^e siècle, cet art décoratif fut surtout appliqué aux

garnitures de ceintures de fer, aux pièces de harnachement et aux fibules. Les motifs sont souvent géométriques et évoluent selon les époques, utilisant d'abord le fil d'argent seul, puis des fils de laiton pour un rendu bichrome.

Estampage : procédé qui consiste à imprimer en creux ou en relief des lettres, des ornements, des figures sur un corps résistant.

Faïde : système de vengeance privée opposant deux familles ennemies, deux clans, deux tribus, etc. pratiqué chez les Francs et autres peuples germaniques. La faïde devient une obligation familiale et engage toute la parentèle de la victime pour venger certaines offenses, en particulier le meurtre.

Féodalité : organisation de la société entre le X^{ème} et le XV^{ème} siècle dans laquelle l'essentiel du pouvoir est entre les mains des seigneurs entourés de vassaux. Les seigneurs disposent sur leur territoire de droits importants que l'on appelle droits seigneuriaux (justice, impôts) et qui se transmettent héréditairement. Les seigneurs sont liés à leurs vassaux par liens de fidélité, de service et de protection, le roi se trouvant au sommet de la pyramide féodale.

Filigrané : ouvrage d'orfèvrerie fait de fils de métal (argent, or).

Forces : outils dotés de deux lames actionnées par pression de la main dont le retour est produit par un ressort.

Francisque : hache de jet utilisée par les Francs saliens entre les IV^{ème} et VIII^{ème} siècles.

Inféodation : action de donner une terre en fief à un vassal en échange de certains services. Par extension, le terme renvoie à une soumission/une obéissance du sujet.

Loi : ensemble des règles juridiques régissant les comportements.

Maire du palais : à l'époque mérovingienne, le maire du palais est le proche conseiller du roi, il s'agit d'une fonction prestigieuse équivalente à celle d'un premier ministre. Le titre de *major domus* (ou majordome) qui était à l'époque romaine une fonction purement domestique,

Monter en bête : montée dans un boîtier métallique individuel, lui-même soudé sur une platine de même métal

Nécropole : groupe de sépultures (monumentales ou non) ou de tombes séparées des lieux de culte

Paganisme : terme employé par les chrétiens des premiers siècles pour désigner ceux qui n'étaient pas baptisés.

Pagi : le mot latin *pagus*, traduit par « pays », désigne une unité territoriale romaine inférieure à celle de la *civitas*, puis, à l'époque médiévale, une subdivision territoriale particulière liée à certains pouvoirs publics hérités de l'ancienne *civitas*

Paroisse : petite entité ecclésiastique dans laquelle évolue une communauté de fidèles.

Pippinides : au VI^e siècle, différentes familles se disputent le poste prestigieux de maire du palais dont le clan des Pippinides, grande famille de la noblesse austrasienne. Ces derniers prennent le contrôle de la "mairie" d'Austrasie dès les années 680. Pépin III le Bref, fils de Charles Martel

et père de Charlemagne, dépose le dernier roi mérovingien en 715 marquant la fin de la dynastie mérovingienne et l'avènement de la dynastie carolingienne.

Polylobé : qui présente plusieurs lobes.

Repoussé : en orfèvrerie, procédé qui consiste à travailler à froid, à l'envers, une feuille ou une fine plaque de métal, de manière à faire ressortir une image ou un ornement, à l'aide de divers outils en métal ou en bois.

Rois fainéants : la stratégie d'Eginhard, biographe de Charlemagne, consista à noircir le souvenir des rois mérovingiens et ce, en vue de justifier l'accession au pouvoir des dirigeants carolingiens. Ce portrait de "rois fainéants", peu élogieux à leur encontre, fut progressivement admis comme "vérité historique", alimentant l'imaginaire collectif comme l'illustre la chanson parodique du XVIII^e siècle mettant en scène Dagobert Ier et son conseiller saint Eloi.

Scramasaxe : grand couteau à un seul tranchant qui était porté à la ceinture dans un fourreau en cuir décoré. Il semble avoir eu une fonction utilitaire similaire à une machette ou un couteau.

Zoomorphe : dont la forme évoque un animal

V / INFORMATIONS PRATIQUES

Déroulés des ateliers

Cycle 1 à 4 (à partir du CE 2)

Durée : 2h

Présentation du site de la Grande Oye et des collections mérovingiennes avec toute la classe (1h).

Puis division de la classe en deux :

- Avec la médiatrice : découverte du travail de l'orfèvre : décoration d'une plaque boucle de ceinture en cuivre.
- Avec l'enseignant : questionnaire "découverte des objets de la collection mérovingienne"

Au bout de 30 mn, les deux groupes sont intervertis.

Liens avec les programmes scolaires

Compétences travaillées

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques ;
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques ;
- Comparer des modes de vie ;
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- Poser des questions, se poser des questions ;
- Comprendre un document ;
- Pratiquer différents langages en histoire ;
- Coopérer et mutualiser.

Socle commun de connaissances et de compétences :

- Culture humaniste : avoir des repères dans le temps et l'espace ; contribuer à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité ; développer la curiosité, le sens de l'observation et l'esprit critique ;
- Histoire (CM1) : Thème « Et avant la France ? » ;
- Autonomie et initiative : s'appuyer sur des méthodes de travail et être autonome ; faire preuve d'initiative ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Compétences sociales et civiques : avoir un comportement responsable ;
- Arts plastiques (cycle 2) : Expérimenter, produire, créer, se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.

Pour une visite accompagnée par la médiatrice culturelle

a. Avant la visite, quelques conseils

Il est indispensable d'avoir pris connaissance du contenu de la visite et du déroulement des activités.

Il est nécessaire de prendre contact avec la médiatrice culturelle du Musée :

- Pour réserver la visite ;
- Pour discuter du contenu de la visite ;
- Pour qu'elle puisse adapter son discours aux élèves de la classe ;
- Pour qu'elle puisse prévoir le matériel nécessaire ;
- Pour que l'enseignant puisse travailler sur les pistes pédagogiques ;
- Pour que l'enseignant puisse sensibiliser les élèves au musée, aux comportements et aux attitudes à adopter.

Il est fortement recommandé d'aller au musée avant la visite avec la classe.

Pour les activités, la classe est généralement divisée en plusieurs groupes. Lorsque les groupes sont formés en amont de la visite, le déroulement de la visite est plus fluide et les enfants plus attentifs.

Il est important de présenter les objectifs et le déroulement de la visite aux parents accompagnateurs. Ils seront plus investis et pourront faire respecter les consignes.

Afin de sensibiliser les élèves au comportement qu'ils doivent adopter dans un musée, voici un petit exercice à faire en classe, avant de venir visiter le musée :

- Imprimer les vignettes « bulles » (cf. Annexes 1 et 2) et les découper ;
- Individuellement, en groupe ou la classe entière, les élèves choisissent où ranger ces vignettes, entre « ce qu'il est possible de faire au musée » et « ce qu'il n'est pas possible de faire au musée » ;
- Moment de discussion et de réflexion avec la classe entière : pourquoi est-il possible de faire certaines choses et pas d'autres. Des vignettes vides peuvent servir pour de nouvelles idées.

Exemples :

Pour ne pas déranger les autres visiteurs, préserver les œuvres... : ne pas crier, ne pas courir...

Pour ne pas les abîmer, les œuvres sont souvent des objets fragiles et anciens auxquels il faut faire attention, pour que tout le monde puisse en profiter, même les générations suivantes... : ne pas toucher les œuvres.

On peut éprouver quelque chose en regardant une œuvre et avoir envie d'en faire partager les autres : parler ou chuchoter.

Visiter un musée doit être l'occasion de laisser libre court à son imagination... : rêver

Pour aider les élèves à comprendre l'intérêt de faire attention aux œuvres, les faire penser à un objet qu'ils aiment beaucoup, qui serait exposé : voudraient-ils que tout le monde le touche ? Comment réagiraient-ils s'il était abîmé ?

b. Pendant la visite

Le musée est susceptible d'accueillir d'autres publics pendant la visite de la classe. Les élèves doivent respecter le règlement intérieur afin de garantir leur sécurité, celle des autres visiteurs, celle des œuvres. Ils doivent respecter également les règles de savoir-vivre : ne pas crier, ne pas courir, ne pas toucher les œuvres.

c. Après la visite

Les activités, les thèmes de la visite peuvent être repris en classe pour être complétés, enrichis par d'autres notions, d'autres exemples. Ils peuvent être prolongés par des pratiques artistiques qui ne peuvent se dérouler au musée pour des raisons de place, de temps et de matériel.

Le musée donne un questionnaire de satisfaction qui dresse le bilan de cette visite. Le remplir aidera le musée à mieux répondre aux attentes de l'enseignant et de ses élèves.

VI / HORAIRES ET TARIFS POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Le Musée ne peut recevoir de groupes scolaires que sur réservation.

Contacts

Service éducatif : Diane Brochier : 03 81 38 82 13, d.brochier@ville-pontarlier.com

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30

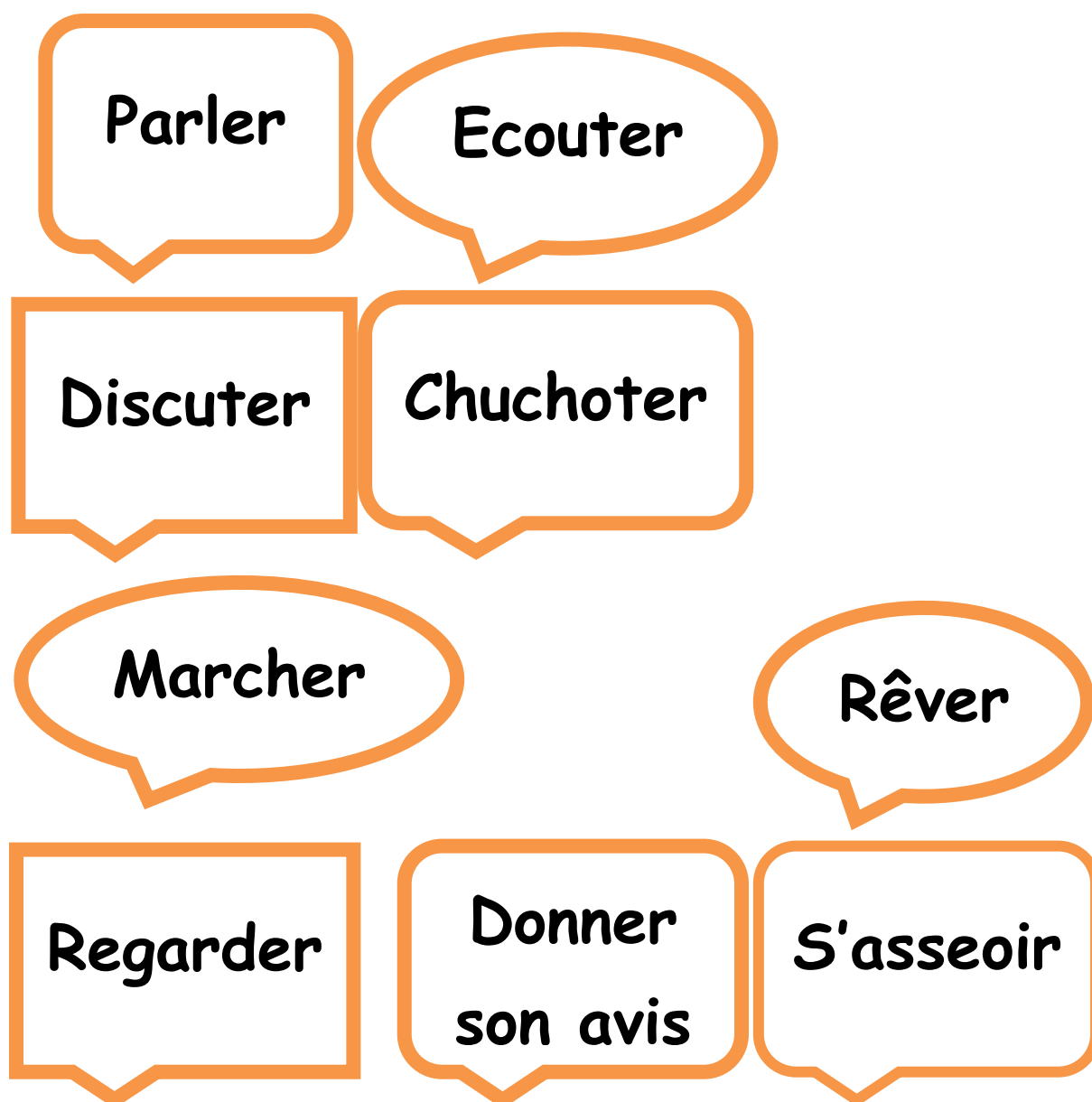
Tarifs

Gratuit pour les groupes scolaires.

Ce dossier pédagogique a été rédigé par Diane Brochier, responsable des publics du Musée de Pontarlier. En collaboration Alain Faivre, professeur d'histoire et géographie, référent éducation.

VII / ANNEXES

Annexe 1 : Bulles « oui »



Découvrir

**Prendre
son temps**

**Poser des
questions**

**Etre
curieux**

Annexe 2 : Bulles « non »

Boire

Courir

**Faire du
roller**

Manger

Crier

S'appuyer

Sauter

Toucher